



FICHE D'INFORMATION PATIENT

DP.ENR.001.02

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi notre Clinique pour votre prochaine hospitalisation, nous vous remercions de votre confiance. Afin de **Simplifier vos démarches** administratives merci de **lire attentivement cette note**.

Pour la consultation d'anesthésie

Veillez-vous munir de :

- Votre dernière ordonnance et de vos derniers examens (cardiologie, sanguins, etc.) ;
- Le courrier rédigé par le chirurgien
- Votre carnet de santé.

Avant votre consultation d'anesthésie : vous devez réaliser votre pré-admission à l'accueil/admission de la Clinique

Nous vous remercions de vous présenter au bureau d'accueil avec les documents listés ci-dessous pour effectuer votre

Pré-admission :

- La fiche de pré-admission complétée (page 2 du présent document) ;
- Votre carte d'identité (ou passeport, carte de séjour, extrait de naissance) ;
- Votre carte vitale ;
- Votre livret de famille et le consentement éclairé pour l'hospitalisation des mineurs ;
- Votre document d'accident du travail remis par votre employeur, si c'est votre cas ;
- Votre carte de victime de guerre - article L115, s'il y a lieu.

Dès à présent, vous pouvez contacter votre mutuelle afin qu'elle nous fasse parvenir la prise en charge correspondant à votre hospitalisation.

Voici les informations qui vous seront utiles pour cette démarche :

N° FINESS : 770813400

Code de parcours patient : DMT 137 pour de l'ambulatoire,

DMT 181 pour de l'hospitalisation

N° de fax sur lequel votre mutuelle peut nous adresser la prise en charge : 01 60 23 37 82

Votre admission

Le jour de votre entrée vous devrez vous présenter au bureau des admissions avec les mêmes documents qu'indiqués ci-dessus, ainsi que :

- ▶ La prise en charge de votre mutuelle que vous aurez préalablement demandée à votre organisme pour le forfait journalier, la chambre particulière, les dépassements d'honoraires ;
- ▶ L'ordonnance de votre traitement habituel, bilans sanguins et radiographies.

*Les médecins et l'ensemble du personnel soignant, hôtelier et administratif
sont heureux de vous accueillir et vous souhaitent un agréable séjour.*



FICHE D'INFORMATION PATIENT

DP.ENR.001.02

1- INFORMATION FACTURATION

Concernant la facturation, vous recevrez votre facture 4 à 6 semaines environ après le jour de votre sortie.

Votre facture est composée :

- Du forfait journalier
- Du ticket modérateur forfaitaire (le PAS)
- Du ticket modérateur
- Des suppléments hôteliers

La facture qui vous est envoyée tient compte de votre prise en charge, le montant facturé est donc la partie restant à votre charge.

Si votre demande de prise en charge n'a pas été faite avant votre admission à la clinique nous vous remercions de le faire rapidement et de le transférer aux services des admissions.

Sans cette prise en charge, l'ensemble de la facture sera à votre charge et vous devrez faire les démarches auprès de votre mutuelle pour le remboursement de celle-ci.

2- INFORMATIQUE ET LIBERTE

La Clinique Saint Faron dispose de traitements automatisés notamment pour assurer la gestion de votre dossier administratif et médical dans le cadre de votre « parcours patient ».

Toute personne dispose du droit de décider et de contrôler les usages qui sont faits des données à caractère personnel la concernant, dans les conditions fixées par le règlement européen sur la protection des données applicable au 25 mai 2018.

En application de ces lois, vous pouvez exercer un droit d'accès aux informations vous concernant et de rectification et/ou suppression éventuelle de vos données, en adressant un courrier à la Direction de la clinique.

Je soussigné(e)..... consent à l'utilisation de mes données
personnelles dans le
Cadre de ma prise en charge au sein de la clinique Saint Faron.

Date et signature :



FICHE DE PRE-ADMISSION

DP.ENR.001

Partie réservée au secrétariat du praticien

Personne handicapée : OUI NON

Majeur protégé : OUI NON

Date d'entrée : Heure : Date de sortie prévisionnelle :

Nom du Praticien :

Transfert SSR OUI NON

Service d'hospitalisation : Chirurgie - Ambulatoire - Externe

L'hospitalisation est-elle en rapport avec l'affection à 100% ? OUI NON

Dépassement d'honoraires : Euros

Fiche administrative

État civil du patient

Pour votre sécurité lors de votre hospitalisation, l'identité retenue est celle indiquée sur votre carte nationale d'identité. Cette dernière vous sera demandée lors des démarches administratives.

Veillez renseigner les items ci-dessous conformément à votre carte d'identité.

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Né(e) le : Sexe : M - F

Lieu de naissance :

Département : Pays :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email : @

N° de sécurité Social :

Nom et prénom de l'assuré : Date de Naissance assuré :

Nom de l'organisme de Mutuelle :